



OFFRES DE BIENVENUE

Pour une première souscription à l'un des contrats indiqués ci-dessous du 06/04/2017 au 31/05/2017 (inclus), profitez de :

100 €

offerts, sous conditions⁽¹⁾,
pour un versement initial
minimum de **1 000 €**
investi à **40 %** minimum en
unités de compte⁽²⁾

OU

200 €

offerts, sous conditions⁽¹⁾,
pour un versement initial
minimum de **4 500 €**
investi à **30 %** minimum en
unités de compte⁽²⁾

Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.

Formulaire à joindre au bulletin de souscription

Je soussigné(e) _____ souhaite souscrire au
contrat (cochez la case) :



Puissance Avenir⁽³⁾
(contrat d'assurance vie)



Puissance Avenir Capitalisation⁽³⁾
(contrat de capitalisation)

et bénéficiaire de l'offre (cochez la case) :



100 € offerts⁽¹⁾
pour un versement de **1 000 €**



200 € offerts⁽¹⁾
pour un versement de **4 500 €**

Je souhaite que cette prime soit versée à 100 % sur l'unité de compte non garantie en capital suivante* :
_____ dont le code Isin est : _____

À défaut, elle sera versée à 100 % sur l'unité de compte non garantie en capital Moneta Multi Caps C*, dont le code Isin est : FR0010298596.

Offre réservée aux souscripteurs d'un premier contrat d'Assurancevie.com et limitée à une seule souscription de contrat auprès d'Assurancevie.com, tous contrats confondus.

Fait à :

Le :

Signature :

**Contrairement aux fonds en euros à capital garanti, les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse.
Se reporter à la présentation des supports d'investissement dans la notice ou les conditions contractuelles du contrat, disponibles sur www.assurancevie.com.**



*La prime ne peut pas être versée sur un fonds en euros à capital garanti.

Si vous optez pour des supports de type SCPI, et/ou certificats, vous devez obligatoirement joindre à votre dossier les annexes de souscription correspondant à vos choix d'allocation. Ces annexes sont disponibles sur le site www.assurancevie.com.

⁽¹⁾ Offre promotionnelle valable uniquement pour une première demande de souscription par une personne physique à un contrat d'assurance vie Puissance Avenir ou de capitalisation Puissance Avenir Capitalisation, d'un montant minimum de 1 000 € pour la prime de 100 € ou d'un montant minimum de 4 500 € pour la prime de 200 €. Ce versement initial doit être investi à hauteur de 40 % minimum pour la prime de 100 € et de 30 % minimum pour la prime de 200 € sur un ou plusieurs supports en unités de compte non garantis en capital. Offre valable pour les demandes reçues entre le 6 avril 2017 et le 31 mai 2017 (date de réception de la demande de souscription complète, accompagnée du coupon de l'offre, faisant foi), sous réserve d'acceptation par Assurancevie.com. L'assureur versera la prime sur l'unité de compte choisie par le souscripteur ou à défaut sur Moneta Multi Caps C (FR0010298596) à la souscription dès l'acceptation du dossier complet. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital.

⁽²⁾ **Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. Il n'existe pas de garantie en capital des sommes investies sur ces supports. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés.**

Pour une liste des unités de compte, se reporter à la présentation des supports d'investissement des conditions contractuelles des contrats, disponibles sur www.assurancevie.com.

⁽³⁾ **Puissance Avenir** est un contrat d'assurance vie individuel de type multisupport.

Puissance Avenir Capitalisation est un contrat de capitalisation individuel de type multisupport.

Ces contrats sont commercialisés par Assurancevie.com et gérés par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest.

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 10 rue d'Uzès, 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Suravenir et Assurancevie.com sont soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9)

Document à caractère publicitaire dépourvu de valeur contractuelle.